« son effigie, d'or relevée, assise en un throne royal, jetant « d'une main de l'eau sur des feux, de l'autre donnant « deux rameaux d'olive et de grenade à un lion, qui, « rompant ses doubles chaînes et prosterné à ses pieds lui « offrait une couronne de gramen. »

Cela veut dire que Lyon est redevable au Roi qui a éteint les feux de la rébellion, d'avoir eu la force de rompre les liens de sa servitude, et « qu'il offre cette couronne de « gramen en reconnaissance, recevant de la main du Roi la « grenade et l'olive, pour demeurer perpétuellement uni « en son obéissance et heureux repos (1). »

En 1622, Pierre de Sève, prévôt des marchands, érudit de la plus belle eau, imagine de faire un parallèle entre Louis XIII et le soleil : et il nomme l'entrée de Louis XIII à Lyon « le soleil au signe du lion ». Pour trouver les sujets des présents à offrir aux souverains, il fouille dans l'histoire ancienne. Il charge le peintre Horace Leblanc et les orfèvres Gabriel Mégret et Durand Arnaud, d'exécuter deux lions assis et tenant chacun entre les pattes un écusson. Celui qui est destiné au roi montre sur l'écusson « Jupiter foudroyant les Titans ». Celui qui est destiné à Anne d'Autriche montre sur l'écusson « une reine endormie à laquelle un bras sortant des nues attache une médaille où la figure d'un lion est représentée ». Ce qui était la reproduction d'un songe de Philippe de Macédoine. « Le père du « grand Alexandre avait rêvé qu'il mettait à la reine, sa « femme, une médaille où était gravé un lion, ce qui fut

<sup>(1)</sup> Archives, BB, 131. Voir Entrée solennelle d'Henri IV. Quant à la reine Marie de Médicis, on lui offrit, à son entrée, en 1600, de l'argenterie : soit six drageoirs, un bassin et un vase.